

<b>OFFRE PAVES THEMATIQUES ENRICHIS</b> <b>Avenant aux Conditions Générales de Prestations de Services de SOLOCAL</b>
--

Version mars 2019

**Le présent Avenant**, annexé au bon de commande SOLOCAL, complète et/ou révisé les termes et les conditions spécifiées au sein des Conditions Générales et Particulières de Prestations de Services. Il entre en vigueur à compter de la date de signature du bon de commande par le Client. Toutes les autres dispositions des Conditions Générales et Particulières restent inchangées.

Conformément à la mention portée sur le bon de commande signé par le Client, le Client/Mandataire souscripteur de la commande, déclare et reconnaît souscrire à la présente Offre commercialisée par SOLOCAL, société anonyme au capital de 881 108 385,30 euros, ayant son siège social au 204, rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 444 212 955, **sous les conditions suivantes :**

**Préambule :**

SOLOCAL souhaite faire profiter ses clients pavé thématique local et/ou pavé thématique départemental de son expérience en matière de gestion de campagnes publicitaires sur Internet en leur proposant une prestation globale de conseil en communication digitale locale en partenariat avec d'une offre enrichie incluant l'achat d'espaces publicitaires sur un large réseau de sites internet partenaires et le ciblage (sous réserve d'activités éligibles : liste des activités non éligibles disponible sur demande) **aux conditions définies aux présentes:**

Définition :

**Publicité :** désigne les Pavé thématique local et/ou Pavé thématique départemental commercialisés par PJ à partir du 15 juin 2017 avec une parution à compter de janvier 2018.

**Recherche SOLOCAL :** désigne toute recherche d'un Utilisateur sur le site SOLOCAL.fr effectuée dans les activités et zones géographiques définies comme éligibles par PJ et telles qu'identifiées dans l'Espace Client.

**Supports :** désignent l'ensemble des supports de diffusion (sites internet fixes) des Editeurs inscrits sur la Plateforme Solocal DSP ou toute Plateforme Tiers – lesdits supports pouvant également être édités par des sociétés sœurs de PJ à savoir Mappy, Fine Media, et sur lesquels la Publicité est susceptible d'être diffusée.

**Plateforme Solocal DSP :** PJ édite une plateforme de gestion et de commercialisation d'espaces publicitaires, permettant (i) aux Clients de communiquer sur un réseau de Support(s) d'Editeurs préalablement inscrits et (ii) aux Editeurs de ce(s) Support(s) de souscrire en ligne à un ensemble de services destinés à optimiser la commercialisation et la gestion des espaces publicitaires de leurs sites internet.

**Plateforme Tiers :** désigne toute société éditant une plateforme de gestion et de commercialisation d'espaces publicitaires, connectée à la Plateforme Solocal DSP et permettant notamment aux Clients d'accéder à l'inventaire des Supports des Editeurs préalablement inscrits aux Plateformes Tiers.

**Offre Pavés Thématiques enrichis :** désigne la campagne publicitaire « clé en main » livrée au Client par PJ consistant dans la création de la Publicité et la diffusion sur les Supports des Editeurs de la Plateforme Solocal DSP et/ou des Plateformes Tiers, et au terme de laquelle il est procédé, au nom et pour le compte du Client (i) au choix et à l'achat des espaces publicitaires ciblés sur les Supports pertinents pour le Client, définis en fonction de la/les Recherche(s) SOLOCAL de l'Utilisateur puis à la création et à la mise en ligne de la Publicité sur les Supports à laquelle l'Utilisateur sera exposé.

Création :

La Publicité sera créée selon les modalités de création prévues pour les Pavé thématique local et Pavé thématique départemental.

Durée :

La durée de l'Offre sera rattachée à la durée de la Publicité souscrite par le Client selon les modalités suivantes :

- Les Utilisateurs seront tous ceux ayant effectués une Recherche SOLOCAL et ayant été exposés à la Publicité sur le support [www.pagesjaunes.fr](http://www.pagesjaunes.fr) au cours de la durée de parution de ladite Publicité.
- Chaque Utilisateur sera exposé à la Publicité en moyenne dix (10) fois sur une durée maximale de trente (30) jours après sa première exposition à la Publicité.

Tarifs :

Les tarifs sont ceux correspondant au Pavé thématique local ou Pavé thématique départemental souscrit par le Client et comprennent les frais afférents à l'achat d'espace des Supports des Editeurs de la Plateforme Solocal DSP et/ou des Plateformes Tiers.

Données personnelles :

Le Client accepte que PJ intègre sur sa Publicité un lien sous forme d'icône « i » renvoyant les Utilisateurs vers une page d'information sur l'utilisation des cookies et la collecte de leurs données de navigation à des fins de ciblage publicitaire ainsi que leur capacité à s'opposer à une telle collecte et donc à recevoir une telle publicité (système d'opt'out).